

meubles dont il est question au crédit numéro 600 est destinée au ministère des Affaires des anciens combattants? Prenons les départements l'un après l'autre.

L'hon. M. MACKENZIE: Un bon nombre, vous pouvez m'en croire.

L'hon. M. FOURNIER: Je ne saurais donner ce renseignement.

M. DIEFENBAKER: Vraiment?

L'hon. M. FOURNIER: Un instant; il s'agit d'une prévision. Si l'honorable député parlait de dépenses effectuées, ce serait différent; toutefois, il me demande quelle partie d'une prévision sera requise par un ministère ou un autre. Quatre mois seulement de l'année financière sont écoulés. Peut-être serait-il possible d'obtenir les chiffres pour cette période, mais je ne puis prévoir quelles seront les demandes des divers ministères au cours des huit prochains mois. Voici le montant estimatif. Nous étudions les prévisions; nous n'examinons pas les dépenses effectuées par les ministères. Il y a toute la différence du monde entre une estimation, qui représente ce que nous croyons que ces ministères demanderont au cours de l'année, et les dépenses qu'on a engagées. Ce n'est pas la même chose du tout.

M. ROSS (Souris): J'allais demander qu'on réserve ce crédit, parce qu'on ne nous donne pas des explications bien nettes au sujet de la situation. Je ferai remarquer, relativement aux paroles du ministre des Travaux publics, que la dernière fois que la Chambre a voté des subsides provisoires, le 25 juillet, le ministre suppléant des Finances s'est exprimé dans les termes suivants:

Un montant proportionnel va à chaque ministère, je crois, mais non pas forcément à tel article particulier.

Je ne sais trop si le ministre suppléant était bien certain de ce qu'il disait, mais c'est ainsi qu'il s'est exprimé.

L'hon. M. FOURNIER: Si je comprends bien le bill des crédits provisoires indique un montant global, qui se compose d'un sixième ou d'un douzième de tous les postes qui figurent aux crédits. Voici la méthode qu'on suit: on prend un sixième ou un douzième du total, et on affecte ce montant aux ministères sous les rubriques et postes indiqués dans les crédits. Si on me pose des questions sur telle ou telle entreprise relevant de mon ministère, je puis en fournir les détails, mais dans ce cas-ci, nous calculons qu'au cours de l'année nous recevrons des services de l'Etat, des demandes représentant un montant d'environ \$300,000. Il m'est impossible de dire, par exemple, qu'au cours de l'année la Commission des prix et

du commerce en temps de guerre me demandera un tel montant. Il s'agit d'une chose à venir, et tant que je n'aurai pas reçu ces demandes, je ne saurais indiquer ce qu'elle demandera cette année. J'estime, et mes fonctionnaires estiment, que les demandes s'établiront à ce montant cette année, et si elles ne s'élèvent pas à ce montant, nous ne dépenserons pas ces fonds, bien entendu.

M. DIEFENBAKER: Alors, quelle somme le ministère des Affaires des anciens combattants a-t-il réclamée jusqu'ici cette année pour des meubles?

L'hon. M. FOURNIER: Comme ces crédits comportent plus d'un poste pour les meubles, il faudrait que je demande aux fonctionnaires de repasser toutes les demandes du ministère en cause depuis le premier avril, et vous transmettre la réponse.

M. DIEFENBAKER: Et les divers autres ministères?

L'hon. M. FOURNIER: Je puis obtenir ce rapport. Cela prendra du temps, mais je puis le faire parvenir à mon honorable ami, s'il le désire, et puis il pourra le discuter à la Chambre.

M. FULTON: Non. Le ministre des Affaires des anciens combattants a fait un appel à la sympathie dans l'intérêt de son ministère qui, dit-il, s'occupe des intérêts des anciens combattants et a besoin de meubles.

L'hon. M. FOURNIER: Pour le ministère des Travaux publics, c'est une question d'affaires. Il me faut fournir l'argent pour l'achat de ces meubles. Je demande aux fonctionnaires de préparer une estimation, que je soumetts ensuite à l'approbation de Chambre au cours de la session. Il me fournissent donc l'estimation qu'ils jugent se rapprocher le plus des besoins prévus des divers ministères. Dans le cas actuel, elle s'élève à \$300,000.

M. DIEFENBAKER: "Jugent" est délicieux.

L'hon. M. FOURNIER: Si des honorables députés désirent obtenir un renseignement particulier sur les crédits d'un ministère quelconque, je suis à la disposition du comité pour faire préparer ces renseignements et les communiquer au comité ou au député. Si on demande plus que cela, je ne sais comment on pourrait répondre.

M. BOUCHER: Donnez la ventilation des estimations de chaque ministère.

M. COCKERAM: Le ministère de la Défense nationale a-t-il demandé des meubles?